

La démarche LEADER



Le programme européen LEADER est une action de l'Union Européenne, inscrite dans la Politique Agricole Commune et le Développement Rural. Il soutient l'émergence de projets à caractère pilote situés dans des zones rurales. Il est fondé notamment sur un partenariat local entre les structures publiques et privées et sur la coopération entre les territoires.



Votre projet est-il éligible ?



Avant d'entamer toute démarche, nous vous recommandons de vous rapprocher du GAL Pithiverais & Gâtinais !

Votre projet doit :

- se situer sur le territoire du GAL
- bénéficier d'au moins une partie de financement public (État, Région, Département, Collectivités locales, etc.) et s'inscrire dans la stratégie du GAL



Votre projet est inéligible, si ...



- vous bénéficiez d'une autre aide du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Économique Rural)
- vous avez déjà débuté votre projet avant le dépôt d'une demande de subvention (aucun devis ne doit être signé, aucun bon de commande, de convention, aucun acompte, aucune notification de marché ne doivent être engagés).

Les axes de développement



AXE 1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'EXPÉRIENCES ET LES LIEUX D'APPRENTISSAGES COLLECTIFS ET PARTICIPATIFS

- Structurer et développer des espaces de partages d'expériences
- Favoriser l'émergence de tiers lieux multisectoriels
- Favoriser la création de lieux d'apprentissage sur le territoire
- Impliquer les citoyens dans le développement de lieux d'échanges
- Initier de nouvelles formes de participations citoyennes
- Transmettre les savoir-faire

AXE 2 : PRÉSERVER LES RESSOURCES PAR LE RÉEMPLOI ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Limiter le gaspillage, favoriser le réemploi et le « juste besoin »
- Préserver les ressources et l'environnement
- Soutenir la valorisation de la biodiversité

AXE 3 : AMENER LES SERVICES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES

- Développer de nouveaux services de proximité
- Faciliter l'accès aux services au plus grand nombre
- Renforcer les liens intergénérationnels sur le territoire

AXE 4 : RENFORCER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES DU PITHIVERAIS & GÂTINAIS

- Affirmer l'identité du territoire en s'appuyant sur ses ressources
- Soutenir les démarches collectives valorisant les produits locaux
- Renforcer la communication sur les projets vertueux en matière de développement durable

AXE 5 et 6 : COOPÉRATIONS INTERTERRITORIALES, NATIONALES et TRANSNATIONALES

- Partager des expériences et capitaliser entre territoires
- Expérimenter de nouvelles approches
- Développer de nouveaux outils

Le GAL Pithiverais & Gâtinais



La démarche LEADER est gérée localement par un Groupe d'Action Locale (GAL).

Pour la période 2023-2027, le GAL Pithiverais & Gâtinais, qui rassemble les 180 communes des PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais et Gâtinais Montarquois, bénéficie de ce programme.

Il est administré par un Comité de Programmation, constitué de 13 élus et de 18 représentants du secteur privé (associations, entreprises, citoyens, etc.).

L'animation du programme et l'aide au montage de dossier sont assurées par le GAL.

L'instruction des dossiers est assurée par la Région.

La stratégie du GAL



Ce Programme 2023-2027 a pour enjeu l'affirmation du territoire comme proche de ses habitants, qui favorise le partage entre eux, avec une identité propre et résilient notamment face au dérèglement climatique. Au travers des projets aidés, ce programme vise à :

- soutenir le développement d'expériences et les lieux d'apprentissages collectifs et participatifs.
- préserver les ressources par le réemploi et la valorisation de la biodiversité.
- amener les services au plus près des habitants, en particulier les plus vulnérables.
- renforcer l'identité du territoire en s'appuyant sur les ressources du Pithiverais & Gâtinais.

Pour quelle aide ?



Le programme peut financer :

- des études et de l'ingénierie
- l'animation de projets
- des équipements et leur fonctionnement
- des formations
- des outils de communication

Pour vos démarches administratives, n'hésitez pas à contacter en amont de votre projet la cellule d'animation du GAL !

Les bénéficiaires

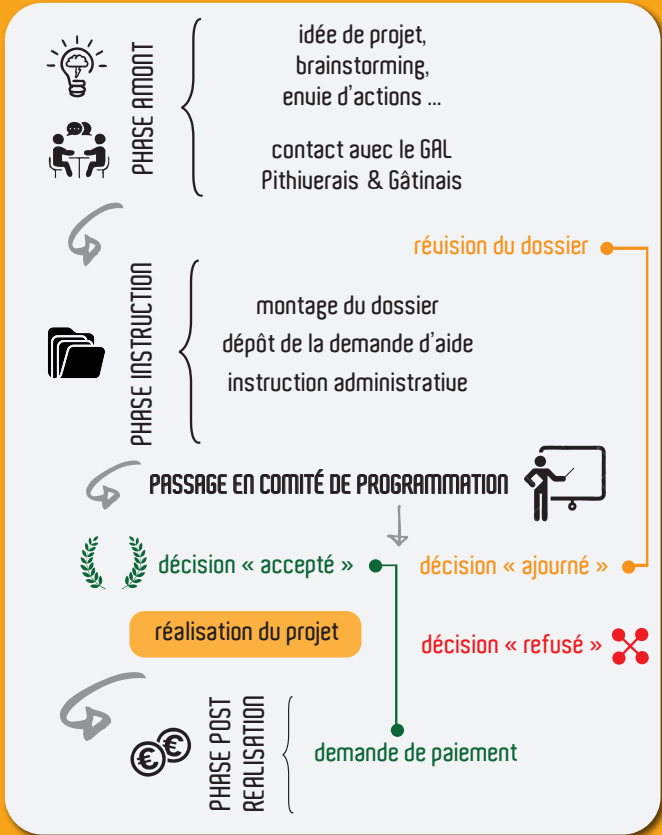


Vous pouvez bénéficier du programme si vous êtes :

- une collectivité territoriale, un établissement public, une chambre consulaire, etc.
- un artisan, un entrepreneur, un agriculteur, une compagnie, une association, etc

ALORS, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DU PROGRAMME !

Le cycle de vie de votre projet



Contact



Laura MURIEL
 Animatrice de la démarche Leader
 du GAL « Pithiverais & Gâtinais »
 Tél. : 02.38.30.87.18 / 07.85.36.85.40
 leader@pays-du-pithiverais.fr

GRUPE D'ACTION LOCALE PITHIVERAIS & GÂTINAIS

démarche LEADER 2023-2027

S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ, AVEC UNE IDENTITÉ PROPRE POUR PLUS DE PARTAGE ET DE RÉSILIENCE

ici, on aide les projets!



innovation,
réemploi,
biodiversité,
services,
identité du territoire ...

Une idée ? Un projet ? LEADER peut vous aider !

juin 2023

